

Politique documentaire : conclusion générale

- **ce 8 juin** : choisir les actions prioritaires pour 2006/2007.
- **ce 8 juin** : constituer une liste de gens intéressés par l'une ou l'autre des propositions d'action (avec adresse e-mail le cas échéant)
Il serait logique qu'il s'agisse des relais-CDI.
Il serait souhaitable que toutes les disciplines soient représentées
Y associer des personnels non chargés d'enseignement (intendance, CPE...), des élèves...
A noter que selon les actions choisies, tous le monde ne sera pas concerné à chaque fois

Propositions d'actions prioritaires pour 2006/2007 :

prévoir un calendrier de Politique documentaire pour les 3 années à venir

- organiser la concertation concernant les différents axes de la politique documentaire : commission acquisition ? Participation au « conseil pédagogique » qui sera bientôt mis en place ? ...
- demande de stage d'établissement ? formation interne ? sur l'ECJS, les TPE, Bcdi, Internet....
(voir les résultats du sondage du 8 juin auprès des professeurs)
- il faudrait peut-être organiser une consultation des élèves concernant les 3 aspects abordés (acquisition, accès, formation), afin de mieux connaître leurs besoins
- réfléchir sur un référentiel des compétences documentaires à acquérir au lycée (peut-être une partie du futur B2i lycée ?)